



## vente d'une voiture sans permis

Par **labu**, le **12/05/2012** à **11:42**

bonjour voilà nous venons de faire une vente de véhicule la personne la essayé j'étais avec lui dans la voiture ca c'est bien passer il savait tout ce qu'il y avait a savoir on lui a tout dis nous procedon a la vente il regle une parti en espèce et l'autre en chèque et repart avec la voiture sachant qu'il habite a 1h30 de chez nous en fesant le trajet avec une voiture normal alors imaginer en voiturette a 50km/h, on etait pas trop pour mais bon il est quand meme parti. quelques plus tard tombe en panne mon mari de bonne foi fait le trajet et le repart. 2 jours apres nous recontacte en disant qu'on lui avait cacher plein de choses il y avait plein de reparations d'un montant de 2000€ c'est un garagiste qui lui aurait dit ca. maintenant il veux qu'on lui rembourse qu'il a 15 jours pour se retracter et nous recuperer la voiture. est-t-il en droit de faire ca? et nous que devons nous faire?

Par **janus2fr**, le **12/05/2012** à **18:58**

[citation]qu'il a 15 jours pour se retracter[/citation]

Bonjour,

Déjà là, il a tout faut, il n'existe aucun délai de rétractation pour une vente de ce type (de particulier à particulier).

S'il veut faire valoir des vices cachés, il va devoir le prouver par une expertise qui devra démontrer que les problèmes existaient déjà au moment de la vente et qu'il ne pouvait pas s'en convaincre malgré un essai et un examen poussé.

Par **labu**, le **13/05/2012** à **20:13**

merci pour la reponse mais il nous a recontacter il nous dis quil a fait 300€ de frais dessus et il veut qu'on lui paie ces frais que fait-on. merci

Par **janus2fr**, le **14/05/2012** à **06:54**

Tout simplement vous ne faites rien ou du moins, vous n'êtes obligé à rien...

Puisque les réparations sont faites, il ne peut plus engager de procédure contre vous. En effet, comme je vous le disais, pour faire valoir la garantie des vices cachés, il faut une expertise, expertise qui ne peut être réalisée que si les réparations ne sont pas faites...